

DES fientes de pigeon

DANS VOTRE LIEU DE TRAVAIL ?

Méfiez-vous !

Des cas de **maladies** ont déjà été rapportés
chez des travailleurs dont les **lieux de travail**
étaient souillés par des **fientes de pigeon**.



Apprenez à vous
protéger !



Les fientes de pigeon (excréments) contiennent plusieurs microbes nuisibles à la santé humaine.

Comment une personne peut-elle être infectée ?

Les fientes de pigeon accumulées en certains endroits peuvent contenir des microorganismes tels que bactéries, champignons microscopiques, virus et parasites susceptibles de se transmettre à l'humain de deux façons :

- En respirant les microorganismes se trouvant dans les fientes sèches.

L'infection peut atteindre les voies respiratoires et se manifester par des symptômes de grippe ou une pneumonie.

- Par un contact entre les mains et la bouche lorsque les mesures d'hygiène nécessaires ne sont pas appliquées.

C'est le système digestif qui peut alors être atteint. L'infection prend la forme de gastroentérites aiguës. Diarrhée, douleurs abdominales et fièvre en sont les principaux symptômes.



Les travailleurs qui exécutent des travaux dans des lieux souillés par les fientes doivent absolument se protéger des risques d'infection.

Quels sont les travailleurs les plus exposés aux risques d'infection ?

- Les travailleurs de la construction (réfection des ponts, des viaducs, des tunnels, terrassement, rénovation et entretien d'édifices).
- Les architectes, les ingénieurs, les techniciens en estimation du bâtiment, etc.
- Les exterminateurs.
- Les couvreurs et les ramoneurs.
- Les travailleurs chargés de la pose et de la maintenance des systèmes de climatisation.
- Les fermiers, les éleveurs.
- Les travailleurs qui posent et qui entretiennent les panneaux publicitaires.
- Etc.

Il y a plus de risques d'être infecté dans un lieu fermé que dans un lieu ouvert.

Pour prévenir les infections, vous devez :

- porter des équipements de protection individuelle aussi bien pour faire une inspection que durant la décontamination ;
- décontaminer les lieux.

Porter des équipements de protection individuelle.

- Une combinaison jetable
- Des surchaussures jetables ou des bottes de caoutchouc
- Des lunettes de sécurité ou une visière
- Des gants imperméables jetables
- Un appareil de protection respiratoire qui convient à la tâche (voir le tableau ci-dessous)

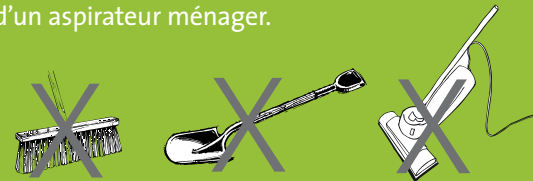
Avant de retirer leur masque, les travailleurs doivent enlever les équipements de protection jetables (combinaison, surchaussures, gants) et les mettre dans un sac à ordures qui sera déposé dans une décharge d'ordures ou un incinérateur. Les autres équipements sont nettoyés et désinfectés.

La partie filtrante du masque est jetée après utilisation.

Décontaminer les lieux à l'aide d'une méthode de travail sécuritaire.

1. Retirer et détruire les matériaux très souillés qui sont faciles à remplacer, comme l'isolant ou un panneau de gypse. Durant cette opération, il faut prendre garde à ne pas secouer ces matériaux.

Ne jamais ramasser les fientes sèches à l'aide d'un balai, d'une pelle ou d'un aspirateur ménager.



2. Enlever les fientes qui se trouvent sur une surface dure et permanente (béton, bois, métal, etc.).

- Mouiller légèrement les fientes sèches avec un pulvérisateur ou un tuyau d'arrosage à basse pression (attention de ne pas mettre trop d'eau !).
- Ramasser les fientes humides avec une pelle.
- Les mettre dans un sac à ordures ultra-résistant à double épaisseur, que l'on peut fermer hermétiquement.
- Déposer le sac dans une décharge d'ordures ou un incinérateur conçu pour traiter les matières résiduelles.
- Utiliser un camion-aspirateur pour ramasser les accumulations de fientes importantes ou difficilement accessibles.

3. Désinfecter les lieux de travail qui ne seront pas démolis.

À cette étape, le travailleur doit porter un appareil avec filtre à particules N100 (figures 2 et 3) auquel il doit ajouter une cartouche chimique contre le chlore (blanc avec une bande jaune selon la norme ANSI K13.1-1973 ou blanc selon la norme ANSI Z88.7-2001).

- Vaporiser une solution d'eau de Javel à 1 %. Pour obtenir cette dilution, mettre une partie d'eau de Javel commerciale de 5,25 % dans quatre parties d'eau.
- Laisser en contact avec la surface pendant 30 minutes.
- Rincer les surfaces métalliques à l'eau pour éviter la corrosion par l'eau de Javel.

Dans certains lieux difficiles d'accès, comme les ponts et les charpentes élevées, il peut être nécessaire de nettoyer à l'aide d'un jet à haute pression. Dans ce cas, le travailleur devra porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air.

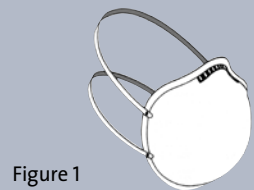


Figure 1

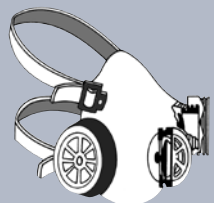


Figure 2

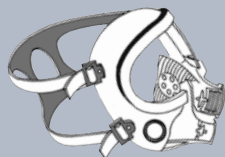


Figure 3

Degré d'exposition	Type de masque					
	Demi-masque filtrant N100 à usage unique (Figure 1)	Demi-masque avec filtre à particules N100 (Figure 2)	Demi-masque avec filtre à particules N100 à ventilation assistée	Masque complet avec filtre à particules N100 (Figure 3)	Masque complet avec filtre à particules N100 à ventilation assistée	Appareil de protection respiratoire à adduction d'air
Faible : Travaux à proximité de lieux contaminés ou inspection rapide.	✓	✓				
Modéré : Décontamination en milieu extérieur ou semi-ouvert.		✓	✓			
Élevé : Décontamination dans un endroit fermé, décontamination d'un sol ou inspection prolongée.				✓	✓	✓

Pour plus d'information, voir la section VI du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST).

Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

ABITIBI- TÉMISCAMINGUE

33, rue Gamble Ouest
Rouyn-Noranda
(Québec) J9X 2R3
Télec. 819 762-9325

2^e étage
1185, rue Germain
Val-d'Or
(Québec) J9P 6B1
Télec. 819 874-2522

BAS-SAINT-LAURENT

180, rue des Gouverneurs
Case postale 2180
Rimouski
(Québec) G5L 7P3
Télec. 418 725-6237

CAPITALE-NATIONALE

425, rue du Pont
Case postale 4900
Succursale Terminus
Québec
(Québec) G1K 7S6
Télec. 418 266-4015

CHAUDIÈRE- APPALACHES

835, rue de la Concorde
Saint-Romuald
(Québec) G6W 7P7
Télec. 418 839-2498

CÔTE-NORD

Bureau 236
700, boulevard Laure
Sept-Îles
(Québec) G4R 1Y1
Télec. 418 964-3959

235, boulevard La Salle
Baie-Comeau
(Québec) G4Z 2Z4
Télec. 418 294-7325

ESTRIE

Place-Jacques-Cartier
Bureau 204
1650, rue King Ouest
Sherbrooke
(Québec) J1J 2C3
Télec. 819 821-6116

GASPÉSIE—ÎLES- DE-LA-MADELEINE

163, boulevard de Gaspé
Gaspé
(Québec) G4X 2V1
Télec. 418 368-7855

200, boul. Perron Ouest
New Richmond
(Québec) G0C 2B0
Télec. 418 392-5406

ÎLE-DE-MONTRÉAL

1, complexe Desjardins
Tour Sud, 31^e étage
Case postale 3
Succursale Place-Desjardins
Montréal
(Québec) H5B 1H1
Télec. 514 906-3200

LANAUDIÈRE

432, rue de Lanaudière
Case postale 550
Joliette
(Québec) J6E 7N2
Télec. 450 756-6832

LAURENTIDES

6^e étage
85, rue de Martigny Ouest
Saint-Jérôme
(Québec) J7Y 3R8
Télec. 450 432-1765

LAVAL

1700, boulevard Laval
Laval
(Québec) H7S 2G6
Télec. 450 668-1174

LONGUEUIL

25, boulevard la Fayette
Longueuil
(Québec) J4K 5B7
Télec. 450 442-6373

MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC

Bureau 200
1055, boulevard des Forges
Trois-Rivières
(Québec) G8Z 4J9
Télec. 819 372-3286

OUTAOUAIS

15, rue Gamelin
Case postale 1454
Gatineau
(Québec) J8X 3Y3
Télec. 819 778-8699

SAGUENAY— LAC-SAINT-JEAN

Place-du-Fjord
901, boulevard Talbot
Case postale 5400
Chicoutimi
(Québec) G7H 6P8
Télec. 418 545-3543

Complexe du parc
6^e étage
1209, boul. du Sacré-Cœur
Case postale 47
Saint-Félicien
(Québec) G8K 2P8
Télec. 418 679-5931

SAINT-JEAN- SUR-RICHELIEU

145, boulevard Saint-Joseph
Case postale 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Québec) J3B 6Z1
Télec. 450 359-1307

VALLEYFIELD

9, rue Nicholson
Salaberry-de-Valleyfield
(Québec) J6T 4M4
Télec. 450 377-8228

YAMASKA

2710, rue Bachand
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8B6
Télec. 450 773-8126

Bureau 102
26, place
Charles-De-Montmagny
Sorel-Tracy
(Québec) J3P 7E3
Télec. 450 746-1036

NAVIGUEZ AVEC ASSURANCE!

www.csst.qc.ca

